

Inscriptions des nouveaux élèves affectés

**2nde BAC PRO, 1^{ère} année CAP,
 ANNEE SCOLAIRE 2024-2025**

Cette année le lycée expérimente un nouveau service : la télé-inscription. Cette période de transition conserve néanmoins le dépôt du dossier papier. L'inscription des élèves affectés au Lycée Professionnel Bertène JUMINER se déroulera en deux étapes, selon les modalités et le calendrier suivants :

1^{ère} ETAPE : Télé-inscription à distance

Dates : du mercredi 26 au jeudi 27 juin 2024

Accès : Connectez-vous à votre compte teleservices.education.gouv.fr avec les identifiants Educonnect fournis par le collège.

Mise à jour des informations :

Informations administratives (e-mail, téléphone, adresse postale).

Informations de votre enfant (photo d'identité au format JPG ou PNG).

Droit à bourse : Acceptez ou refusez l'étude automatique de votre droit à bourse (nouveau 2024/2025).

Validation de l'affectation : Validez l'affectation et imprimez le récapitulatif de télé-inscription à transmettre lors de l'inscription en présentiel. **L'acceptation de l'affectation doit être effectuée avant le 28 juin 2024, sous peine de perte définitive de la place.**

IMPORTANT : Les parents doivent impérativement effectuer la télé-inscription eux-mêmes. Le lycée ne pourra pas effectuer cette démarche à leur place. Pour les familles rencontrant des difficultés de connexion, merci de vous rendre dans le collège d'origine pour obtenir vos identifiants Educonnect. Le lycée JUMINER ne possède pas les identifiants des futurs élèves.

2^{ème} ETAPE : inscription en présentiel pour valider définitivement l'inscription.



L'élève devra OBLIGATOIREMENT se présenter selon le calendrier, ci-contre, accompagné d'un parent responsable muni d'une pièce d'identité de l'élève et de la notification d'affectation.

Merci de respecter les horaires de passage des classes pour une bonne organisation.

Aucun élève ne sera accepté en dehors des créneaux prévus pour sa classe.

Tenue correcte exigée pour tous (élèves et familles)

Calendrier :

Dates	Spécialités	Heures
Mercredi 26 juin et Jeudi 27 2024	Télé inscriptions	24h/24h
Vendredi 28 juin 2024	Dépôt des pièces et validation des inscriptions selon le planning ci-dessous	
	CAP Electricien (2 CAP Elec)	7h à 8h
	CAP Monteur en Installation Sanitaire (2 CAP MIS) CAP Menuisier fabricant (2 CAP MF) CAP Maçon (2 CAP Maçon)	8h à 9h
	Métiers du Numérique et de la Transition Energétique (2 MTNE)	9h à 11h
	Métiers de la Réalisation d'Ensembles Mécaniques et Industriels (2 REMI)	11h à 12h
	Métiers de l'Agencement, de la Menuiserie et de l'Ameublement (2 MAMA)	
	Métiers de la Construction Durable du Bâtiment et des Travaux Publics (2 CDBTP) Technicien Constructeur Bois (2 TCB)	13h à 14h
	Métiers de la sécurité (2 MS) <i>14h-15h : réunion avec l'équipe pédagogique et la réunion -présence obligatoire des élèves et de leur responsable légal (salle GARAY)</i> <i>15h-16h : Dépôt des pièces et validation des inscriptions</i>	14h-16h
Métiers des Etudes et de la Modélisation Numérique du Bâtiment (2 MEMNB)	15h-16h	
Du lundi 08 juin au mardi 09 juillet 2024	Télé-inscriptions à distance	24h/24h
Mercredi 10 juillet 2024	Affectations 2 ^{ème} tour Autres affectations (Tous NIVEAUX confondus)	7h à 10h



Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

- ✋ L'élève qui ne se présente pas dans son établissement d'accueil aux dates indiquées perd son affectation.
- ✋ Aucune photocopie ne sera effectuée par le lycée.
- ✋ **La présence d'un responsable légal (père-mère ou tuteur) est obligatoire.** Une procuration rédigée et signée par les parents sera nécessaire si quelqu'un d'autre se présente pour effectuer la réinscription à la place du responsable légal.

Lamentin, le 21 juin 2024

La Provisseure

 Pascale CHANLOT